



Didier QUENTIN
Député - Maire de Royan

MISE EN LIGNE LE 17-10-2023
posé à la Sous-Préfecture
de ROCHEFORT, le

12 NOV. 2010

VILLE DE ROYAN



A R R E T E
PORTANT INTERDICTION D'HABITER
L'IMMEUBLE SITUÉ 2 RUE MONTMARTRE
A ROYAN

HT/SD
ASG n° 10.1691

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-2 et L. 2213-24,

CONSIDERANT que dans la nuit du jeudi 11 novembre au vendredi 12 novembre 2010, une partie de la propriété sise 2 rue Montmartre à Royan (17200), cadastrée section AK n° 374, appartenant à Madame Ginette DGIBRE, s'est effondrée sur la parcelle cadastrée section AK n° 373,

CONSIDERANT le trou existant à proximité de l'habitation de Monsieur et Madame Georges DJIBRE, sise 2 rue Montmartre à Royan (17200),

CONSIDERANT le risque d'autres effondrements,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des personnes,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Il est interdit à Monsieur et Madame Georges DJIBRE de pénétrer dans leur propriété sise 2 rue Montmartre à Royan (17200), jusqu'à la visite d'un homme de l'art, chargé d'identifier l'existence, réelle ou non, d'un péril sur cette propriété.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie, Monsieur le Commissaire Principal, chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Royan, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et Tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Royan, le 12 novembre 2010

Le Député-Maire,




Didier QUENTIN

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94

Permanence Parlementaire
en Charente Maritime

21, bd Germaine de la Falaise - 17200 ROYAN

Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : www.didierquentin.com - E-mail : didierquentin@voila.fr

Hôtel de Ville

80, av de Pontailiac
17205 ROYAN CEDEX

Tél. 05 46 39 01 08

Fax 05 46 39 56 91